

## **A partir de quand est-il possible de s'inscrire ?**

Dès maintenant ; les inscriptions bénévoles ont ouvert le 14 mai 2024.

## **Quelle est la marche à suivre pour s'inscrire ?**

1° En s'inscrivant sur la plateforme youstaff: [niff.youstaff.net](https://niff.youstaff.net).

2° En utilisant les mêmes accès que l'année précédente si vous avez déjà participé. Si vous avez oublié votre mot de passe, il suffit de cliquer sur "mot de passe oublié" et d'en créer un nouveau.

Remarque : Vérifiez que l'URL soit bien [niff.youstaff.net](https://niff.youstaff.net). Si vous êtes bénévole dans d'autres festivals qui utilisent youstaff, il est possible que vous ne soyez pas sur la bonne page.

## **Comment compléter un profil sur youstaff?**

Une fois arrivé·x·e sur la plateforme, il vous sera demandé :

- De lire et accepter la charte bénévole
- De remplir vos données personnelles
- De cocher les secteurs qui vous intéressent
- D'y insérer une photo portrait (type photo passeport)
- Vous pouvez indiquer un maximum de tranches horaires sous l'onglet "je donne". Si cet onglet n'est pas rempli, nous vous attribuerons un maximum d'une tranche par jour sur la base de vos disponibilités.

### **"Remarques" :**

- Merci d'indiquer si vous êtes prêt·x·es à faire plus d'une tranche par jour
- Si vous avez coché plusieurs secteurs, merci d'y indiquer vos préférences

Lorsque vous recevrez par mail la confirmation de l'activation de votre profil, vous devrez cocher vos disponibilités.

**ATTENTION** : aucun secteur ne vous sera attribué si vous ne remplissez pas vos disponibilités.

Si vous avez des questions ou demandes particulières vous pouvez joindre la coordination des bénévoles à [team@niff.ch](mailto:team@niff.ch).

## **Quelles sont les conditions requises pour devenir bénévole ?**

Merci de vous référer au document "description des postes" pour voir les spécificités de chaque secteur.

## **Les bénévoles sont-ils assuré·x·es?**

Le festival demande à chaque bénévole d'avoir souscrit une assurance accident ou d'en être bénéficiaire par le biais de son employeur·se.

## **Y a-t-il un minimum d'heures à effectuer pour être bénévole ?**

Toute aide nous est très précieuse et bienvenue. Il n'est pas nécessaire d'effectuer un nombre d'heure minimum pour être bénévole.

Ceci-dit, un certain de nombre de secteur demande une petite formation ou un briefing. Afin de rendre le travail des responsables de secteur concernée aussi agréable que possible, nous privilégions les personnes qui peuvent mettre plusieurs tranches à disposition.

À partir d'un certain nombre de tranches mises à disposition, il est possible de travailler dans plusieurs secteurs si désirés.

C.f pour les spécificités par secteur.

## **Quels sont les différents secteurs disponibles (et les conditions pour y travailler) ?**

Merci de consulter le document "description des postes".

## **Y'a-t-il une possibilité d'hébergement ?**

Le NIFFF ne propose pas de logement pour les bénévoles.

Cependant, l'année passée nous avons créé un groupe autogéré whatsapp intitulé "Bourfffe au loffement" <https://chat.whatsapp.com/BlcUNE6yjWl9r4Amb11nyn>

"Tu peux accueillir un.e staFFF dans ton terrier/nid/refuge ? Tu cherches un canap'/hamac/grenier ? Passe ton annonce : la bourse est ouverte !"

## **Est-ce que je peux choisir mon secteur ?**

Oui, en sélectionnant vos préférences sur youstaff. Il est également possible d'affiner les préférences dans le champ « remarque » du formulaire d'inscription. Dans la mesure du possible, vos souhaits seront exaucés.

## **Pourquoi ne m'a-t-on pas attribué de secteur ?**

Le secteur est attribué au moment où les disponibilités ont été remplies.

## **Pourquoi est-ce que je n'ai pas encore de planning ?**

Certains secteurs sont dépendant de la grille horaire des films. Celle-ci sort généralement au plus tard deux semaines avant le festival.

## **Vous avez encore une question ?**

Vous pouvez transmettre toutes vos questions et vos remarques à [team@niff.ch](mailto:team@niff.ch).